



Séance du 27 mai 2010

N°2010.05.B.5.

**OBJET : COMPLEXE SPORTIF COMMUNAUTAIRE A TRUYES - MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION**

Le vingt-sept mai deux mille dix à seize heures trente minutes, les membres du bureau communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville de Monts sous la présidence de Monsieur Jacques DURAND.

*Etaient présents :*

- Commune d'Artannes-sur-Indre : M. Pascal HOULARD
- Commune d'Esvres-sur-Indre : Mme Lucie DEGAIL
- Commune de Montbazou : M. Bernard REVECHE
- Commune de Monts : M. Jacques DURAND
- Commune de Saint-Branches : M. Bernard BOURINEAU
- Commune de Sorigny : M. Alain ESNAULT
- Commune de Truyes : M. Jean-Claude LANDRE
- Commune de Veigné : M. Patrick MICHAUD

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Val de l'Indre ;

Vu le Contrat de Pays Indre et Cher signé le 21 septembre 2007 ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°2007.05.B.1.2 en date du 09 mai 2007 approuvant le programme du futur équipement communautaire à Truyes et approuvant l'enveloppe financière globale estimée à 1 850 000 € HT ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°2008.10.A.1.1 en date du 9 octobre 2008 approuvant l'Avant Projet Définitif remis par le maître d'œuvre et fixant à l'issue de cette phase APD le coût prévisionnel des travaux ;

Vu la décision du bureau communautaire n°2009.02.B.1 en date du 19 février 2009 sollicitant auprès de la Région Centre au titre du Contrat Régional de Pays Indre et Cher, une subvention de 161 000 € (correspondant à 35 % d'une dépense subventionnable plafonnée à 460 000 € HT) pour les travaux de construction d'un équipement sportif communautaire à Truyes estimés à **1 579 700 € HT** ;

Considérant l'avenant au Contrat régional de Pays Indre et Cher signé le 26 février 2010 ;

***Après en avoir délibéré, le bureau a décidé à l'unanimité :***

- **D'arrêter** comme suit le plan de financement de l'opération de construction d'un équipement sportif communautaire à Truyes :

Conseil général d'Indre et Loire	456 000 €
Conseil régional du Centre	230 000 €
Communauté de Communes du Val de l'Indre	869 103,66 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 555 103,66 € HT</b>

- **De solliciter** auprès du Conseil régional du Centre, au titre du Contrat régional de Pays Indre et Cher, une subvention de 230 000 € (correspondant à 50% d'une dépense subventionnable plafonnée à 460 000 € HT) pour le financement des travaux de construction d'un complexe sportif communautaire à Truyes ;
- **D'autoriser** M. le Président ou son représentant à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

Transmis à la Préfecture le :

**07 JUIN 2010**

Publié ou notifié le :

**- 9 JUIN 2010**

Pour extrait conforme



Le Président,

Jacques DURAND